

Monsieur l'Orateur, je m'inquiète surtout du sort des petits commerçants de chez nous et de l'augmentation du coût de l'argent mis à leur disposition. Il ne suffit pas de dire que quiconque emprunte moins de \$200,000 aura un taux préférentiel à la banque. Ce n'est qu'une partie du problème que connaissent les petits commerçants. Un autre problème est que depuis 1969, c'est-à-dire depuis au moins cinq ans, nous voyons la politique indécise du gouvernement en matière monétaire et fiscale. Je comprends que le gouvernement ne s'intéresse pas à cette question. Je pense qu'il n'y a que deux ou trois hommes d'affaires du côté du gouvernement qui comprennent la situation des petits commerçants.

Comment le gouvernement peut-il continuer de parler d'expansion économique lorsqu'il continue de désappointer les petits commerçants d'année en année? Le gouvernement doit certainement se rendre compte que le petit commerçant moyen ne veut pas de subventions, de dons ni d'aide à la gestion de la part du gouvernement. Il veut pouvoir aller à la banque et emprunter de l'argent à un taux raisonnable. Il veut pouvoir planifier son expansion avec de l'argent prêté à un taux équitable, juste et raisonnable. Le petit commerçant veut réaliser ses projets. Il veut étendre son entreprise selon qu'il le juge à propos lui-même et non pas en comptant sur les politiques incertaines du gouvernement actuel.

Pourquoi le taux bancaire est-il parvenu au niveau actuel? Le gouvernement a dit qu'il n'a pas adopté une politique de resserrement monétaire; pourtant nous voyons le niveau de l'inflation s'accroître en même temps que décroît la masse monétaire. Le gouvernement a révélé qu'il avait autorisé la hausse du taux bancaire, afin de maintenir un certain rapport entre le taux canadien et américain. Toutefois, le gouvernement a négligé de mentionner que certaines sociétés multinationales ont décidé d'utiliser pleinement leurs facilités de crédit et de transporter leurs fonds aux États-Unis. La réaction du gouvernement a été de hausser le taux bancaire pour empêcher ce transfert de fonds à un taux plus bas aux États-Unis. Bien entendu, cette initiative a eu l'effet voulu, mais elle a également entraîné une hausse du taux bancaire pour tous les Canadiens.

● (0410)

Le député de Don Valley (M. Gillies) a demandé au ministre des Finances (M. Turner) s'il envisageait l'imposition d'un impôt de péréquation sur l'intérêt plutôt que la majoration du taux bancaire. Bien entendu, le ministre a répondu que le plan économique du gouvernement n'envisageait aucune mesure de ce genre. Nous sommes maintenant contraints d'appliquer cette politique et au fur et à mesure que le taux bancaire américain s'élève, notre taux grimpe en même temps.

Une voix: Quoi de neuf encore?

M. Kempling: Nous avons proposé par l'intermédiaire du député de Don Valley que le gouvernement impose une taxe de péréquation des intérêts. L'idée est, bien sûr, que les taux des deux pays seraient différents. Pourquoi aurions-nous et auraient-ils un taux élevé? Nous ne disons pas que le blocage des prix et des salaires et les contrôles sur les prix et les salaires constituent une panacée pour l'inflation.

Des voix: Bravo!

M. Kempling: Certaines choses ont attiré l'attention. Si l'on mentionne le mot «pensions», les députés se réveillent;

Coût de la vie

de même si l'on mentionne les contrôles sur les prix et les salaires.

Une voix: Que penser de la panacée?

M. Kempling: Je ne saurais même pas dire si je l'ai épelée correctement. Cela ressemble à «pancréas». Nous avons entendu dire par le gouvernement et le Nouveau parti démocratique que les contrôles sur les salaires et les prix ont été inefficaces, mais, en privé, les dirigeants de nos banques à charte reconnaissent que les deux premières phases aux États-Unis ont été efficaces et ils savent que nous en viendrons au Canada à imposer des contrôles sur les salaires et les prix.

L'incertitude de la politique d'expansion industrielle nuit tellement à notre petite industrie secondaire qu'elle ne prendra jamais de l'expansion ni ne réalisera le potentiel qu'elle devrait. J'ai occupé des postes de commande au sein de plusieurs petites sociétés et j'ai connu l'expérience décourageante de planifier une expansion pour m'apercevoir que nous ne pouvions emprunter à un taux raisonnable à cause des politiques fiscale et monétaire du gouvernement.

Mise à part l'irritation de ne pas pouvoir mener à bien diverses entreprises, nous avons vu les prix monter au-delà de toute prévision raisonnable. Nous voyons maintenant se dessiner une situation qui, nous l'espérons, ne se réalisera pas. On voit le début d'un chômage à la hausse et d'une spirale inflationniste qui s'accélère. Cela m'effraie. Je crois que le gouvernement actuel a eu tout le temps voulu pour prendre la situation en main. Depuis 1968, il s'achemine d'une crise à l'autre et je crois que nous devrions maintenant soumettre cette question au tribunal populaire. Que le peuple canadien en juge. Nous avons confiance que sa décision sera sage, qu'il portera au pouvoir un nouveau gouvernement formé par le parti conservateur-progressiste.

M. Jake Epp (Provencher): Monsieur l'Orateur, j'aimerais verser quelques réflexions au hansard concernant l'inflation. Avant d'aborder des points précis, cependant, il conviendrait, je crois, que tous les députés voient clairement la position de leur parti comme aussi leur position individuelle sur la situation économique. Ils devraient le faire non pas en tant que députés mais dans une certaine mesure à titre de citoyens du Canada. Peu importe nos appartenances politiques, c'est une question à laquelle nous devons nous attaquer collectivement.

En regardant fonctionner le gouvernement et les partis de l'opposition, je remarque que le gouvernement a traversé diverses étapes; à la première, le ministre chargé de la Commission du blé a annoncé le programme. Depuis lors, j'ai décelé un air de désespoir et peut-être des indices d'un gouvernement qui cherche à regagner une fois de plus son initiative. La chose est très simple: quand un gouvernement lutte pour reprendre l'initiative, c'est qu'il réagit d'une façon défensive et non pas offensive pour présenter une mesure législative et occuper le premier rang; il devrait alors faire un examen de conscience et se demander si oui ou non il fait bien ce qu'il doit faire et assume ses responsabilités. Aussi devons-nous maintenant envisager la politique anti-inflationniste du gouvernement et ses effets positifs à long terme.